



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

TITRE DE PERCEPTION



FINANCES PUBLIQUES

DDFIP TARN
SERVICE PRODUITS DIVERS
CS92525
81013 ALBI CEDEX 9

4265-047669-0122-2



DES JMJ
O MAS DEL SOL
46100 CAMBES

Vos références

Numéro de facture : MIPY 25 2600024274

Référence du titre :
081000 007 605 046 465240 2025 0020546

Date d'émission : 09/07/2025

Numéro d'état récapitulatif : 19793

Votre situation

Somme à payer : 1 014,00 €

Date limite de paiement* : 15/09/2025

Objet de la créance : «Taxe d'aménagement (article 1635 quater A à 1635 quater T du code général des impôts) Dossier no PC04605122A000420240301. Échéance 2 de votre autorisation d'urbanisme n°PC04605122A0004. Pour un meilleur suivi de votre dossier, nous vous recommandons de nous contacter via la messagerie sécurisée accessible sur impots.gouv.fr.

***IMPORTANT : toute somme non acquittée à la date limite de paiement sera majorée de 10%**
(article 55 III B de la loi n°2010-1658 du 29 décembre 2010).

Partie à détacher suivant le pointillé

Numéro de facture : MIPY 25 2600024274
N° de titre :
081000 007 605 046 465240 2025 0020546

Date limite de paiement : 15/09/2025
Montant en euros : 1 014,00

REP

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

DES JMJ
O MAS DEL SOL
46100 CAMBES

*

TALON DE PAIEMENT

CENTRE D ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 73980
92894 NANTERRE CEDEX 9

888111000135 30002425260002427400810008964806 101400

Veuillez
détacher le talon
ci-contre et le
joindre à votre
règlement

=> Renseignements sur le paiement :

DDFIP TARN

SERVICE PRODUITS DIVERS

CS92525

81013 ALBI CEDEX 9

Tél : 05 67 87 45 81

Courriel : ddfip81.pgp.produitsdivers@dgfip.finances.gouv.fr

Accueil : BUREAUX FERMES AU PUBLIC

=> Renseignements sur le calcul de la somme à payer :

Ministère : Logement

Contact : Par messagerie sécurisée dans votre espace sur impots.gouv.fr

SERVICE DEPT IMPOTS FONCIERS

83 RUE VICTOR HUGO

46000 CAHORS

Tél : 0565203333

COMMENT PAYER CE TITRE DE PERCEPTION

Vous voulez payer par internet :

- Rendez-vous sur le site www.payfip.gouv.fr

- Saisissez :

l'identifiant structure publique : 91524A

le numéro de la facture : MIPY 25 2600024274

le montant de la facture : 1 014,00 €

- Renseignez votre adresse électronique, un courriel de confirmation vous sera envoyé.

- Choisissez votre mode de paiement afin de finaliser la transaction (munissez-vous de votre carte bancaire ou, si vous souhaitez payer par prélèvement unique, de vos identifiants d'accès au site impots.gouv.fr).

Vous voulez payer par virement :

Saisir les références bancaires BDFEFRPPCCT (BIC) FR69 3000 1001 16A8 1000 0000 091 (IBAN), en rappelant le numéro de facture : MIPY 25 2600024274.

Vous voulez payer par chèque :

- Libellez votre chèque à l'ordre du Trésor public ;

- Joignez le talon pour servir de référence, sans l'agrafer ni le coller ;

- Envoyez votre chèque accompagné du talon, sans autre document, en utilisant l'enveloppe retour.

Vous voulez payer en numéraire :

Réglez en espèces, dans la limite de 300 €, muni du présent titre, au guichet de la DDFIP TARN dont les coordonnées figurent ci-dessus.

COMMENT RÉCLAMER ?

Vous voulez contester le montant de votre titre de perception :

Adressez votre demande à la DDFIP TARN dont les coordonnées figurent ci-dessus, dans les deux mois qui suivent la notification du présent titre de perception (art. 117 à 119 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable).

Le présent titre a été rendu exécutoire par l'ordonnateur en vertu des articles 11 et 28 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable.

Ordonnateur

Nom MOVSESSIAN

Prénom Sebastien

Qualité Le responsable du service foncier

Pour les données vous concernant, le droit d'accès et de rectification prévu par la loi n° 78-17 du 6-1-1978 modifiée s'exerce auprès du service compétent dont les coordonnées se trouvent ci-dessus à la rubrique "Renseignements sur le calcul de la somme à payer".

DÉTAIL DE LA SOMME À PAYER

«Taxe d'aménagement (article 1635 quater A à 1635 quater T du code général des impôts) Dossier no PC04605122A000420240301. Échéance 2 de votre autorisation d'urbanisme noPC04605122A0004. Pour un meilleur suivi de votre dossier, nous vous recommandons de nous contacter via la messagerie sécurisée accessible sur impots.gouv.fr. Descriptif du projet CAMES ET MAS DELSOL 46100 CAMES achevé le 01-03-2024. Pour les éléments déclaratifs taxables, vous pouvez vous référer à votre (vos) déclaration(s) disponible(s) dans votre espace sécurisé sur le site impots.gouv.fr. Montants et éléments de calculs: (pour information: Base imposable - exonérations = base imposable ; base imposable * taux = montant dû) Base imposable: 0 euros Base imposable pour la part communale : 54808 euros Base imposable pour la part départementale : 54808 euros Base imposable pour la part régionale : 54808 euros Taux appliqués au projet : les taux sont ceux en vigueur à la date de l'autorisation Taux communal: 0.02000 Taux départemental: 0.01700 Taux régional: 0.00000

Somme à payer : 1 014,00 €